

Nombre des Conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 18

## Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 19 décembre 2023

Sous la présidence de M. Laurent MULLER, Maire.

Sont présents : M. PETRY – Mme BOUCHELIGA – M. TUMOLO – Mme STAUB (à compter du point 1) – M. KARST – Mme BOJOLY  
Mme FILIPPELLI – Mme STOLL – Mme THIL – M. KREVL – M. SCHMIDT – Mme HILLEBRAND – Mme FARAONE –  
M. LAACHIR – M. ZERKOUNE – M. PAVLIC – Mme BRAUSCH.

Absents excusés : Mme STAUB (pour le point 0) – M. CHAMS-DINE – Mme SZCZYGLOWSKI (qui a donné procuration de vote à M. TUMOLO)  
M. DOME (qui a donné procuration de vote à M. SCHMIDT) – M. KIEFFER – Mme JAKUBIAK (qui a donné procuration de vote  
à M. PETRY) – M. ADELER – M. ZINS (qui a donné procuration de vote à M. MULLER) – Mme RASALA (qui a donné  
procuration de vote à Mme FILIPPELLI) – Mme SCHLICKLING (qui a donné procuration de vote à M. PAVLIC) – M. WILHELM  
(qui a donné procuration de vote à M. ZERKOUNE) – M. FRIDERICH (qui a donné procuration de vote à Mme BRAUSCH).

### Point n° 19 : Vente de terrain à bâtir, rue des Mélèzes

Madame BOJOLY, rapporteur :

Par délibération du 30 septembre 2021, le conseil municipal a validé les modalités de cession de plusieurs parcelles de terrains à bâtir dont celui situé rue des Mélèzes.

À ce jour, la commune a enregistré une demande d'acquisition à hauteur du montant fixé par la municipalité, soit 34 560.00 € (7200 €/l'are) pour la parcelle cadastrée section 16 n° 519 d'une contenance de 4a 80ca.

Il s'agit de Monsieur BOUCETTA Hamza et Madame BASKAOU Houria, épouse BOUCETTA, domiciliés 8C, rue Bellevue à Hombourg-Haut

Dans ce cadre, les services de France Domaine ont été saisis le 17.04.2023.

Considérant que ce terrain est détenu par la commune depuis de nombreuses années et n'a jamais été soumis à la TVA, il n'entre pas dans le champ d'application de la taxe sur la valeur ajoutée pour cette opération.

Compte tenu de ce qui précède, et après avis favorable des commissions « finances » et « urbanisme & environnement », le conseil municipal, à l'unanimité :

- autorise Monsieur le Maire à procéder à la vente de la parcelle cadastrée section 16 n° 519 d'une contenance de 4a 80ca au profit de Monsieur BOUCETTA Hamza et Madame BASKAOU épouse BOUCETTA Houria, domiciliés 8C, rue Bellevue à Hombourg-Haut au prix de 34 560.00 €.

Les frais d'actes seront également à la charge des acquéreurs.

- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à intervenir à la signature de tous documents et actes en vue de la réalisation de cette transaction.

Extrait certifié conforme,  
publié et transmis pour contrôle de légalité.

Hombourg-Haut, le 20 décembre 2023

Le Maire,  
Laurent MULLER



*L. Muller*